

## Pérou: permis de tuer à la police et aux militaires

27-07-2007

Le président Alan Garcia, secoué par une crise sociale constante, a dicté de nouvelles lois qui disculpent les forces de sécurité pour causer la mort d'un citoyen. Et sanctionnent de destitution les autorités qui soutiennent une grève. A partir de maintenant les policiers et les militaires péruviens ont les mains libres pour tirer et tuer "en accomplissement de leur devoir" sans avoir à donner d'explications à personne. Une nouvelle loi les exonère d'avance de tout type de procès pour causer la mort d'un citoyen. Il suffira qu'ils allèguent qu'ils étaient en fonctions pour ne pas être soumis à une investigation. Secoué par une vague de grèves et de soulèvements sociaux qui ont paralysé durant les deux dernières semaines une bonne partie du pays et ont fait quatre morts et près de 300 détenus, le gouvernement d'Alan García a redoublé son pari de durcissement de la répression comme réponse au mécontentement populaire. En utilisant les facultés législatives que le Congrès lui a déléguées, avec les voix du "fujimorisme" et de la droite, l'Exécutif a répondu aux protestations en dictant les nouvelles lois qui octroient d'amples pouvoirs de répression aux forces de sécurité et restreignent sévèrement le droit de grève. Il l'a fait le même jour que l'arrivée à Lima plus de trois mille habitants de la région andine d'Ayacucho, après une marche de plusieurs jours de presque 600 kilomètres, demandant, entre autre, une plus grande attention aux secteurs la santé et de l'éducation. En plus de donner carte blanche à la police et aux forces armées pour faire feu sans avoir à répondre de morts éventuels, la draconienne législation dictée par le gouvernement sanctionne par la destitution et une déclaration d'incapacité de cinq ans les autorités, comme les présidents régionaux ou les maires, qui soutiennent une grève, et établit des peines de prison allant jusqu'à 35 ans pour les dirigeants qui incitent ou prennent la tête de protestations sociales qui dérivent en actions de violence. Les nouvelles lois amplient aussi les facultés de la police de faire des arrestations sans ordre judiciaire. Les gouverneurs ont joué un rôle dans les récentes protestations sociales contre le gouvernement central, plusieurs motivées par des demandes et des revendications locales. Mais avec les nouvelles lois, les autorités locales qui soutiennent une grève de leur région seront accusées ni plus ni moins d'"extorsion", destituées de leur charge et interdits pendant cinq ans d'exercer dans la fonction publique. Pour justifier cette mesure légale, le gouvernement fait une insolite interprétation de ce qui est une grève, la comparant à une "extorsion qui cherche un bénéfice économique indu". "Les autorités, comme le sont les présidents régionaux et les maires, n'ont pas le droit de faire grève, parce qu'ils font partie de l'État et l'État ne peut être contre l'État", c'est l'argument choisi par le premier ministre, Jorge Del Castillo, qui s'est abrité dans la Constitution fujimoriste de 1993 pour justifier la loi en question. "Ici il faut imposer l'ordre et le principe d'autorité, parce que dans le cas contraire cela se transforme en chaos", a signalé le premier ministre quand il a dû justifier les amples pouvoirs rendus aux forces de sécurité. Del Castillo a de plus criminalisé les grèves et les protestations contre le gouvernement : "Le pays croît économiquement. C'est un crime contre la patrie de mettre des obstacles à la progression du pays", a-t-il dit. "Ici il faut faire preuve de "main dure", c'est ce que veut le peuple", avait prévenu il y a quelques jours le président García, sur un ton menaçant qui commence à prendre forme avec cette nouvelle législation. Durant les dernières protestations, le gouvernement a ordonné l'intervention des forces armées et l'arrestation des principaux dirigeants des syndicats en grève. Cela était seulement un avertissement. Maintenant le gouvernement a donné une couverture légale à sa politique de "main dure" et a ouvert les portes à une répression encore plus dure. "Ces lois sont très inquiétantes. On peut les interpréter comme une invitation aux forces de sécurité à utiliser leurs armes. Ni (L'ex-président) Alberto Fujimori a dicté des lois aussi dures et dangereuses", a fait remarquer l'avocat spécialiste du droit pénal Mario Amoretti. De son côté, Juvenal Ordóñez, président de la région de Tacna, à la frontière avec le Chili, a qualifié les lois du gouvernement comme "une annonce sans équivoque de la répression que le gouvernement essaie de mettre en application, ce qui le rapproche plus d'un gouvernement totalitaire". Lima, Carlos Noriega, Pagina/12, 24 juillet 2007. Traduction: <http://amerikenlutte.free.fr>